

# APRES LE COUP DE TONNERRE DU 9 MARS TOUS DANS LA RUE JUSQU'AU 31 MARS

*Les retouches annoncées par Valls ne changent rien*



## RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL



Disons-le clairement, les annonces faites par le 1<sup>er</sup> Ministre le 14 mars, à l'issue d'une pseudo concertation avec les organisations syndicales ne changent rien.

Qui peut se satisfaire des modifications apportées au projet de loi ? Le passage d'un barème obligatoire à un barème indicatif concernant les indemnités de licenciement c'est le retour à la proposition de loi Macron pour limiter les risques financiers pour licencier. Quant à la réécriture annoncée du texte sur les licenciements économique il s'agit juste d'un repoudrage sans effet réel.

La politique du gouvernement n'a pas changée le 14 mars, celui-ci entend toujours faciliter les licenciements et satisfaire les demandes du patronat.

### Lieux et heures des manifestations:

**Mardi 22 mars 17h30 préfecture**

**Augmentation point indice/salaires/pensions/retrait projet loi**

**Jeudi 24 mars 11h30 castillet**

**Rassemblement et manifestation, forum festif**

**Jeudi 31 mars 10h00 catalogne**

**Manifestation et grève**

Le gouvernement est fragilisé par le succès de la mobilisation du 9 mars avec 500 000 manifestants dans la rue. Il craint désormais un mouvement généralisé des travailleurs et de la jeunesse. Nous devons en profiter pour le faire reculer et gagner sur nos revendications !

Nous mettons toutes nos forces pour réussir la grève du 31 mars. Les salariés, du privé comme du public doivent être massivement en grève pour bloquer la production et rejoindre les jeunes et retraités dans les manifestations.

- |  |             |
|--|-------------|
| ✓ Faciliter les licenciements et précariser les salariés             | C'EST NON ! |
| ✓ Interdire les licenciements, renforcer les droits des travailleurs | C'EST OUI ! |
| ✓ Renforcer la flexibilité, mettre en cause la hiérarchie des normes | C'EST NON ! |
| ✓ Diminuer la durée du travail et augmenter les salaires             | C'EST OUI ! |

**Le projet n'est ni amendable, ni négociable**

**NON À LA  
CASSE DU CODE,  
RETRAIT DE  
LA LOI TRAVAIL !**

# RETRAIT du projet de loi El Khomri – Hollande - Valls

**ABROGATION** des lois Macron – Rebsamen et la loi dite de sécurisation de l'emploi.